



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

LGV

Question écrite n° 49140

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la réalisation de la future ligne LGV dans les Alpes-maritimes. Ce projet est d'une importance vitale pour le développement économique du département et doit être réalisé dans les meilleurs délais. Il lui demande de préciser le calendrier précis de réalisation du projet, les tracés envisagés, le coût global et les différents contributeurs.

Texte de la réponse

Le projet de ligne à grande vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur permettra d'ouvrir cette région vers les autres régions françaises, de faciliter les déplacements à l'intérieur de la région et de participer à la constitution de l'arc méditerranéen Barcelone - Marseille - Gênes. Il est inscrit dans le projet de loi de programmation relatif à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement et fait partie des 2 000 kilomètres de lignes à grande vitesse que la France lancera d'ici 2020. À la suite du débat public qui s'est tenu de février à juillet 2005, Réseau Ferré de France (RFF) a mené des études complémentaires permettant de comparer les scénarios représentatifs des familles de tracés dégagées par le débat public. Une quinzaine de scénarios ont été analysés au regard de critères de coût et d'accessibilité et de leurs impacts sur les milieux humains, naturels et agricoles. Deux scénarios se dégagent, l'un à proximité du littoral dit « Métropoles du Sud », l'autre plus au nord avec un débranchement à Aix-TGV dit « Côte d'Azur ». M. Yves Cousquer, ingénieur général des ponts et chaussées, anime actuellement un secrétariat permanent associant l'ensemble des parties prenantes afin d'étudier la faisabilité précise de chacun de ces scénarios et favoriser l'émergence d'un consensus local. Le rendu de ses conclusions qui doit intervenir prochainement permettra de définir les conditions de poursuite du projet.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49140

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2009, page 4502

Réponse publiée le : 30 juin 2009, page 6761